
KJ
337
NEDL TRANSFER
HN 5U82 %
2e Congrès International Contre l'Abus du Tabac -
Verbaux Sommaires - 1900

0

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION

2e CONGRÈS INTERNATIONAL

CONTRE L'ABUS DU TABAC

TENU À PARIS, DU 20 AU 24 AOÛT 1900

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

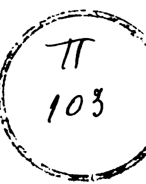
PAR

M. E. DECROIX
PRÉSIDENT DU CONGRÈS



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MCM



H

2ᵉ CONGRÈS INTERNATIONAL

CONTRE L'ABUS DU TABAC

TENU À PARIS, DU 20 AU 24 AOÛT 1900.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

PAR

M. E. DECROIX,

PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

COMMISSION D'ORGANISATION.

PRÉSIDENT.

M. Decroix, vétérinaire principal, en retraite, fondateur de la Société contre l'abus du tabac.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Hache (le Dʳ), ancien maire de l'Hay.

Lespieau, général de division, en retraite.

Perron, président de la Société du Prêt gratuit, rédacteur en chef de la *Gazette de Boulogne*, vice-président de la Société protectrice des animaux.

Schuhler, colonel d'artillerie, en retraite.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. Petit (le Dʳ Georges), professeur libre à la Faculté de médecine de Paris, professeur à l'École dentaire française, médecin du dispensaire de l'hôpital d'Ormesson.

SECRÉTAIRES DES SÉANCES.

MM. Blanpain (Ernest), propriétaire, administrateur de la Caisse d'épargne de Paris, vice-président du Syndicat des intérêts généraux du xxᵉ arrondissement.

Kortz (le Dʳ Henri), médecin du Bureau de bienfaisance du vᵉ arrondissement, médecin adjoint du Palais de justice et du Tribunal de commerce.

Tétard (Marius), diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris et de l'École des sciences politiques.

TRÉSORIER.

M. Auzoux, retraité du Crédit foncier de France.

—

ARCHIVISTE.

M. Raveret, vétérinaire militaire, en retraite, ancien trésorier de la Société.

MEMBRES.

MM. Advielle (Victor), officier de l'Instruciton publique.
Bougon, docteur en médecine de la Faculté de Paris.
Gindre-Malherbe, homme de lettres.
Joseph, propriétaire.
Le Grix (le Dr), ancien président de la Société de médecine dosimétrique.
Mailles (Ch.), propriétaire, ancien secrétaire pour l'étranger.
Rassat, vétérinaire principal, en retraite.
Vivez, constructeur-mécanicien.



PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES.

SÉANCE D'OUVERTURE

20 AOÛT 1900.

Présidence de M. DECROIX.

La séance est ouverte à 9 heures 1/2.

M. le Président présente d'abord à l'assemblée le délégué du Ministre de la marine, M. Vincent, médecin en chef de la marine, membre correspondant de l'Académie de médecine, et le prie de bien vouloir prendre place au Bureau.

Après avoir souhaité la bienvenue aux congressistes, M. Decroix donne quelques explications sur l'envahissement de l'Europe par le tabac; il dit que la première Société antitabacique a été fondée à Londres, en 1833 ; la deuxième à Paris, en 1867 (société contre l'abus du tabac); la troisième à Manchester, et, incidemment, il parle des associations similaires créées ou en voie de création dans divers pays étrangers. Dans ce même ordre d'idées, M. le Président fait l'éloge des petites sociétés scolaires qui rendent de grands services.

M. Decroix évoque encore les résultats nombreux obtenus par la Société contre l'abus du tabac, résultats qu'il qualifie d'« étapes heureuses dans la marche contre l'ennemi du genre humain », et termine par quelques explications sur la formation du 2e Congrès international.

M. le docteur G. Petit, secrétaire général, donne lecture de la correspondance.

L'organisation du Bureau et des sections du Congrès est adoptée telle qu'elle est proposée.

M. le Président donne des détails très intéressants sur le trafic des bons de tabac qui se fait au régiment. Il rappelle une vieille circulaire ministérielle aux termes de laquelle il était prescrit de délivrer des bons de tabac aux seuls soldats fumeurs. Dans la pratique, il n'est pas toujours tenu compte de cette circulaire et, pour un effectif de 500 hommes par exemple, on délivre 500 bons de tabac. D'après une statistique sur les punitions infligées au régiment — statisque peu favorable aux soldats fumeurs, — M. Decroix exprime le vœu de voir les bons de tabac remis en espèces aux militaires qui n'usent pas de la pipe ou de la cigarette.

Sur la proposition de M. le Secrétaire général, l'ouverture des réunions préparatoires qui doivent avoir lieu au siège de la Société, rue Saint-Benoît, 20 *bis*, le 21 et 23 août, est fixé à 9 heures du matin. Il est décidé que, dans ces réunions, seront discutés :

1° Le projet de donner droit de cité dans notre langue à certains néologismes,



devenus d'un usage courant dans les sociétés antitabaciques et dont l'équivalent ne se rencontre pas dans notre vocabulaire. Par anticipation, M. Petitson invite le Bureau à procéder prudemment dans le choix des néologismes à soumettre à l'Académie.

2° L'examen de nouveaux mémoires récemment reçus par le Congrès ;

3° L'émission des vœux, condensés en formules scientifiques, qui seront la conclusion logique du Congrès ;

4° Toutes les questions subsidiaires se rattachant à l'ordre du jour des prochaines séances.

Sur la demande de M. le docteur Le Grix, M. le Président donne quelques détails complémentaires sur l'assemblée générale de la Société, la distribution des récompenses et le banquet qui doit clore le Congrès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 45 minutes.

DEUXIÈME SÉANCE

20 AOÛT 1900.

I. *Historique, statistique, modes d'emploi successifs du tabac.* — La séance est rouverte à 2 heures de l'après-midi et la parole est donnée à M. Victor Advielle, rapporteur, qui développe le sujet ci-dessus. M. Advielle dit d'abord que six mémoires sont parvenus à la Société sur «l'historique, statistique et modes d'emploi successifs du tabac». Tout en rendant hommage à l'érudition et aux efforts tentés par les auteurs des mémoires, M. Advielle leur adresse un reproche : celui d'avoir trop négligé la recherche bibliographique, d'avoir accepté sans réserves des assertions parfois hasardées et, en somme, de n'avoir apporté aucun document nouveau dans le débat.

Le rapporteur rappelle que, pressée de besoins d'argent, la vieille monarchie songea, la première, à imposer le tabac ; il passe en revue les principales ordonnances royales sur cette question, émaille son discours d'une anecdote sur la contrebande du tabac : la capture et le procès du célèbre Mandrin, et arrive à l'impôt, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, sous le nom de *Régie*.

La bibliographie du tabac n'a pas encore été entreprise, dit M. Advielle ; ce qu'il importerait de réunir, ce sont des textes datés, embrassant une période de trois siècles et demi, pendant lesquels on a célébré les vertus et les méfaits du tabac ; il faudrait compulser les manuscrits dans les pays d'origine du tabac et, à défaut de manuscrits, recueillir la tradition orale.

M. Advielle raconte que les siècles de galanterie et d'urbanité ne firent qu'un usage très modéré du tabac ; cet usage ne devint excessif qu'à partir de la Révolution et de l'Empire. Après avoir envahi les cafés et autres établissements publics, il s'introduisit dans les salons sous Louis-Philippe et Napoléon III. L'orateur stigmatise, avec Saint-Agy, «l'herbe *âcre*, *puante* et *sale*», qui tue le goût et l'odorat : «Mangeons, buvons, — s'écrie-t-il en terminant, —



mais qu'on laisse venir jusqu'à moi l'arome des vieux vins et la suave odeur des rôtis fumants! »

M. Decroix, revenant sur la question bibliographique, dit que le meilleur ouvrage publié sur le tabac est celui du docteur Depierris.

M. Advielle répond que le livre du docteur Depierris foisonne de légendes et que notamment l'histoire du dieu Petun (nom sous lequel les sauvages adoraient le tabac) est encore à faire.

M. Decroix fait observer qu'à la question de savoir si le tabac nous vient de l'Inde, de l'Amérique ou simplement de Cahors, il préfère l'indication des moyens les plus pratiques pour combattre la funeste habitude de fumer. Après un échange d'idées sur ce sujet, l'assemblée est d'avis de charger M. Advielle des recherches bibliographiques sur le tabac. M. Advielle, qui possède des correspondants un peu partout, à l'étranger, accepte de préparer cet important travail.

II. *Recherches chimiques et physiologiques sur le tabac.* — En l'absence de M. le docteur Hache, empêché par son grand âge, il est donné lecture de son rapport par M. le docteur Petit, secrétaire général. Deux mémoires, dit M. le docteur Hache, nous sont parvenus sur le sujet proposé; ils sont d'inégale valeur; ils témoignent d'une étude laborieuse et sont parfois surchargés de détails qui en rendent l'exposition confuse : le premier mémoire est de M. le Dr Castellan, médecin de 1re classe de la marine; le deuxième est de M. Armand Mendès. Ce dernier concurrent, infatigable dans ses études, poursuit M. le docteur Hache, nous parle successivement d'après les recherches chimiques du docteur Le Bon, des principes toxiques contenus dans les tabacs et la fumée de tabac; il traite de l'examen cadavérique des fumeurs, de l'influence du tabac sur la procréation, l'accouchement, la lactation, la constitution des enfants, du nicotinisme de la puberté et du nanisme, des effets du tabac sur la taille des conscrits, la santé des gens de lettres et leur aptitude littéraire.

M. le docteur Hache termine en disant que les deux mémoires présentés constituent deux compilations prises aux meilleures sources, manquant de clarté et et de conclusions scientifiques; il donne le premier rang au mémoire de M. le docteur Castellan.

Une discussion s'engage autour de ce rapport. Sur une question de M. Decroix : « Est-il possible de constater les traces de la nicotine par l'examen des tissus? » M. le docteur G. Petit répond que le tabac est un poison nerveux et non un poison sanguin et qu'on n'a pas encore constaté la présence d'alcaloïdes dans le sang. D'autres questions sont posées touchant la procréation, l'allaitement, etc. M. le docteur G. Petit répond que la plupart de ces questions seront développées avec tous les détails qu'elles comportent, dans une autre section; c'est d'ailleurs ce qui explique la brièveté du rapport du Dr Hache.

La séance est levée à 4 heures.

TROISIÈME SÉANCE

22 AOÛT 1900.

La séance du 22 août est ouverte à 9 heures 1/2, sous la présidence de M. Decroix.

M. le docteur Georges Petit procède au dépouillement de la correspondance, qui se décompose ainsi qu'il suit :

1° Lettre de M. le docteur Bérillon, rédacteur en chef de la *Revue de l'hypnotisme*, qui propose à la Société de traiter, par les procédés hypnotiques, l'habitude de fumer;

2° Lettre de la Société antitabacique de Londres, convoquant au Congrès qui doit se tenir, l'an prochain, à Glascow;

3° Lettre du pasteur Samuel Fothergill, dénonçant au Congrès, avec une éloquence toute évangélique, les établissements où l'on fume.

Pathologie, maladies causées par le tabac. — L'ordre du jour se poursuit par le rapport de M. le Dr Georges Petit, au nom de la troisième section. Comme les précédents rapporteurs, M. le Dr Georges Petit constate que les diverses personnes qui ont pris part au concours n'ont fortifié d'aucun argument nouveau les questions proposées. Toutefois, à l'aide des démonstrations anciennes, les divers auteurs ont établi :

1° Que les fumeurs étaient, plus que les non-fumeurs, exposés aux maladies (phtisie, cancer, affections de l'estomac);

2° Que la bouche des fumeurs était un milieu de culture microbienne; que leurs dents étaient influencées par l'abus du tabac;

3° Que le tabac affectait particulièrement la vue et, dans bien des cas, était une cause de folie. Après avoir analysé le mérite des candidats, M. le docteur Georges Petit est d'avis d'accorder une mention toute particulière à M. Mendès (d'Ainay-le-Château).

Communication de M. le docteur Georges Petit. — M. le docteur Georges Petit expose l'opinion des auteurs qui ont traité du tabac et l'ont incriminé comme étant la cause de nombreuses maladies.

Après avoir expliqué la physiologie du tabac, vis-à-vis du sang et de l'hémoglobine en particulier, l'auteur donne la formule d'une réaction chimique et explique la spectroscopie du sang qui permet de déceler, dans ce liquide pathologique, la présence des produits délétères de la fumée du tabac. Puis M. Georges Petit expose un sujet nouveau : l'anatomie pathologique des organes, résultant de l'usage prolongé du tabac; il termine en expliquant comment la cellule nerveuse se trouve altérée dans sa structure par ce toxique.

M. Decroix remercie le docteur Georges Petit d'avoir réservé à la Société contre l'abus du tabac une communication qui eût été accueillie avec faveur par l'Académie de médecine.



M. le docteur Le Grix essaye de combattre les conclusions de M. le docteur Petit, en se basant sur les démonstrations expérimentales de Claude Bernard. Ce grand physiologiste, dit M. le docteur Le Grix, prouve que l'intoxication de la nicotine provoque l'asphyxie et la paralysie des extrémités.

M. le docteur Petit riposte que Claude Bernard avait expérimenté l'intoxication du tabac à hautes doses, mais que, par voie régressive, il ne l'avait pas expérimenté à doses infinitésimales, ce qui est le cas des fumeurs intoxiqués. La discussion se termine par la distinction qui est faite entre deux principes différents : l'aspiration de la fumée et l'injection de la nicotine dans le système vasculaire.

L'épuisement du sol. — M. Toulouse communique à la Société un graphique indiquant les principes fertilisants absorbés à la fois, dans un hectare de terre donné, par le tabac et par la vigne, réputée pour un arbrisseau des plus absorbants. M. Toulouse démontre, d'après deux analyses de savants chimistes, que le tabac prend au sol deux fois plus, au moins, d'azote, d'acide phosphorique, de potasse et de chaux que la vigne.

Une variété de tabac peu nicotinisé. — Lecture est faite d'un mémoire de M. le docteur Fernandez Santos, de Cuba. M. le docteur Santos a constaté que le tabac atrophiait particulièrement le nerf optique. Il a observé, dans sa clinique, plus de mille malades et a relevé des cas d'amblyopie dans les proportions suivantes : Cubains, 58; Européens, 106. Cette différence énorme, conclut M. le docteur Fernandez Santos, provient que le tabac cultivé à Cuba contient à peine 2 p. 100 de nicotine, alors que celui du Lot, par exemple, en possède 7.36.

M. Decroix remercie M. le docteur Santos de son intéressant mémoire.

La séance est levée à 11 heures.

QUATRIÈME SÉANCE

22 AOÛT 1900.

M. le docteur Georges Petit fait le résumé d'un mémoire dans lequel M. le docteur Drysdale, médecin en chef de l'hôpital métropolitain de Londres, s'attache surtout à montrer les dangers du tabac, sans indiquer de moyens préventifs.

Ensuite l'ordre du jour porte sur :

L'hygiène et les questions sociales. — M. le docteur Le Grix, rapporteur de cette quatrième section, indique que le programme comportait 22 questions et que les concurrents, avec des mérites divers, en ont traité 17 seulement : influence de la fumée de tabac sur les personnes qui ne fument pas; les manufactures de tabac doivent-elles être classées parmi les établissements insalubres; action de la fumée sur les enfants dans les chambres, la grossesse; nocivité du tabac



suivant le tempérament des personnes; bons de tabac dans l'armée; soins à prendre dans les manufactures pour se préserver de l'intoxication; meilleurs désinfectants; les fumeurs dans les salles d'hôpitaux; règlements des fumeurs dans les différents pays; microbes putrides de la bouche; des dangers pour une jeune fille d'épouser un fumeur; des rapports entre le tabac et l'alcool; des mesures à prendre par les compagnies sur la vie dans l'assurance des fumeur; le tabac, le bien-être et l'épargne; des moyens pratiques de s'affranchir de l'usage du tabac; telles sont les questions nombreuses et complexes que M. le docteur Le Grix a traitées avec sa compétence et parfois sa rudesse, critiquant et remettant à point les solutions proposées par les divers concurrents. Parmi les mémoires présentés, M. le docteur Le Grix retient celui de M. Mongin, instituteur à la Neuvelle-lès-Coiffy, sur le rôle de la femme auprès du fumeur et en donne lecture.

Les bons de tabac dans l'armée font l'objet d'une discussion particulière à laquelle prennent part MM. Decroix, Auzoux, Drs Petit et Le Grix; l'assemblée se rallie à cette opinion que l'État devrait affecter à l'amélioration de l'ordinaire l'argent du tabac. On blâme l'habitude prise par les «Dames françaises» d'envoyer du tabac aux blessés en campagne.

Rôle de l'instruction et de l'éducation pour combattre la propagation du tabac. — Avec une grande élévation de pensée, M. le docteur Kortz développe cette question. Il dit qu'il faut couper le mal dans sa racine en prévenant l'enfant contre les dangers du tabac. Dans cette grande tâche, l'auxiliaire le plus précieux de la Société contre l'abus du tabac sera l'instituteur, le maître, l'éducateur quel qu'il soit. L'État, lui, ne doit pas non plus se désintéresser; comme cela se pratique chez quelques nations, il faut interdire aux débitants la vente du tabac aux enfants. M. le docteur Kortz rend hommage aux instituteurs qui ont compris leur devoir, et compte sur la haute intervention de l'État.

A ce sujet, M. Decroix rappelle que la Société contre l'abus du tabac avait autrefois adressé une requête au Ministre de l'Instruction publique à l'effet d'obtenir pour le tabagisme une place à côté de l'alcoolisme dans l'enseignement moral des écoles. M. Decroix serait d'avis de renouveler ce vœu. (*Approbation.*)

Sur les stigmates des fumeurs de cigarettes. — M. le Dr Bougon communique à l'assemblée les résultats d'une observation personnelle. Il a constaté que la fumée du tabac agissait sur la peau des fumeurs et sur leurs moustaches : les glandes sudoripares amènent à fleur de peau une substance colorante et les moustaches du fumeur se trouvent saturées d'un dépôt également colorant. M. le Dr Bougon a recueilli dans du coton, renfermé dans un flacon, cette substance et ce dépôt sur la nature desquels l'analyse, qui en sera faite, se prononcera.

M. Decroix remercie M. le Dr Bougon de sa communication.

L'habitude du fumeur traitée par l'hypnotisme. — En principe, dit M. le docteur Bérillon, pour ne plus faire certains actes, il suffit d'avoir la volonté de ne plus les accomplir. Mais parfois, souvent même, l'habitude est plus forte que la volonté. Que faire alors? Faut-il désespérer de guérir le malade? Il suffit,

dans bien des cas, d'une simple injonction : on commande au malade de renoncer à son habitude en le menaçant des conséquences graves pour sa santé qui peuvent en résulter. Si ce moyen élémentaire ne réussit pas, on a recours à l'hypnotisme : on endort le sujet et, dans cet état de sommeil provoqué, on outille son esprit, on lui suggère, par des arguments persuasifs, de ne plus fumer. M. le docteur Bérillon raconte l'histoire d'un fumeur à qui l'on avait suggéré d'acheter des timbres-poste au lieu de demi-londrès dans les débits de tabac. À la fin de la journée, ce fumeur avait quelquefois dans ses poches jusqu'à quinze ou vingt timbres-poste. L'hypnotisme est-il un moyen à peu près infaillible? M. le Dr Bérillon répond par l'affirmative; sur 10 fumeurs ainsi traités, trois à peine, dit l'orateur, sont rebelles aux procédés suggestifs, Et chez ces 3 rebelles, conclut M. le docteur Bérillon, tous les ressorts de la volonté et des muscles sont tellement atrophiés, que c'est la décrépitude certaine et la mort à brève échéance.

M. Decroix remercie très chaleureusement le savant conférencier. Il ajoute qu'il a vu plusieurs fumeurs guérir par la suggestion.

La séance est levée à 5 heures.

Les congressistes sont invités par un photographe à poser à la sortie de la salle, afin d'avoir une photographie d'ensemble. Une vingtaine de personnes acceptent la proposition.

CINQUIÈME SÉANCE

24 AOÛT 1900.

Influence du tabac sur la criminalité. — Le Congrès poursuit ses opérations par l'examen de cette question. M. le docteur Georges Petit, au nom de M. le docteur Bertherand, rapporteur absent de la sixième section, nous dit que cinq mémoires ont été présentés sur «les rapports qui existent entre l'abus du tabac d'une part, la morale et la criminalité d'autre part». Quelle est la responsabilité morale du clergé, des instituteurs et des fumeurs dans la progression de l'habitude du tabac chez les enfants? M. le Dr Bertherand nous apprend que le mémoire n° 5 a assez bien répondu à cette question, en décrivant l'influence et l'autorité du prêtre, le rôle de l'instituteur qui, par ses conseils et ses conférences, doit armer l'enfant contre la tentation de fumer, et enfin l'exemple contagieux des fumeurs.

A l'aide de la statistique, l'auteur du mémoire montre que, sur 100 mineurs arrêtés pour vol, escroquerie, etc. 76 sont des enfants fumeurs; sur 100 adultes, arrêtés dans les mêmes conditions, 94 font usage du tabac. Dans le monde de la récidive, la proportion des fumeurs est de 86 p. 100, alors que les non-fumeurs récidivistes atteignent à peine une proportion de 8 p. 100. Les criminels de 16 à 21 ans sont tous fumeurs.

Pour arrêter la progression du délit et du crime, il faut s'adresser aux éducateurs de l'enfance et de la jeunesse. Un très grand nombre d'instituteurs

l'ont compris; M. le Dr Bertherand les en félicite; il félicite également l'auteur du mémoire en question, M. Marambat, et le propose pour une des premières récompenses de la Société contre l'abus du tabac.

M. Decroix, la lecture du rapport terminée, regrette l'absence de M. le docteur Bertherand qu'il aurait désiré féliciter pour la forme littéraire de son rapport et pour son dévouement aux idées antitabaciques. M. Decroix exprime un autre regret, c'est que trois questions importantes n'aient pas été traitées par l'auteur du mémoire :

1° La première de ces questions a trait à la mentalité des enfants fumeurs; MM. Decroix, G. Petit, Le Grix, racontent successivement des anecdotes dans lesquelles on voit des enfants malades laisser leurs mères dans des transes mortelles plutôt que d'avouer au médecin qu'ils ont fumé en cachette; dans ces faits, M. Decroix voit une tendance à la dissimulation de tous les enfants fumeurs; MM. les docteurs Petit et Le Grix y voient simplement un signe de dégénérescence héréditaire.

2° La deuxième des questions non étudiées a trait aux avantages d'une loi interdisant la vente du tabac aux enfants et aux jeunes gens avant l'âge de 16 ans.

3° La troisième question, omise également, se rapporte aux crimes occasionnés par la contrebande et se résumant généralement dans le coup de couteau ou le coup de feu du contrebandier sur la personne du douanier.

Après cette discussion, M. Decroix donne la parole à l'auteur du mémoire primé par la Société contre l'abus du tabac. M. Marambat accompagne la lecture de son mémoire de très intéressantes démonstrations sur des cartes coloriées et dressées par lui-même, desquelles il résulte une relation étroite entre la criminalité et la consommation du tabac : les régions qui consomment le plus de tabac sont celles où les crimes sont les plus nombreux.

Questions diverses; mérites exceptionnels. — M. Decroix, avec l'auteur d'un mémoire, M. Mendès, nous montre le préjudice causé à l'agriculture par la culture du tabac qui épuise le sol, le danger d'avoir des ouvriers, employés, cochers, fumeurs, moins pour les risques d'incendie qu'ils font courir que pour l'inclination à la paresse des personnes faisant usage du tabac. Toujours avec M. Mendès, M. Decroix nous montre le tabac fléau de l'épargne, cause de la dépopulation, etc., et il poursuit l'herbe à Nicot jusque dans les ramasseurs de bouts de cigare.

La lutte contre le tabac a même tenté la verve d'un poète qui fulgure en alexandrins malheureusement peu prosodiques, nous dit M. Decroix. M. Duchevet, qui, après avoir montré comment on peut combattre le tabac à l'école, préconise la création des bibliothèques «scolaires antitabaciques». M. Duchevet a également dressé des cartes de France coloriées de la consommation du tabac et deux cartes des Sociétés scolaires antitabaciques : l'une par académies, l'autre par départements. Un autre instituteur, M. Mortier, préconise l'usage, à l'école, des *bons points* antitabaciques. Enfin, deux instituteurs, MM. Maillet et Boulnois, ont envoyé à la Société un chant populaire antitabacique, mis en musique. M. Decroix regrette qu'aucun des concurrents n'ait traité à fond la question des préjudices causés par le tabac à la fortune publique, préjudices évalués à *un milliard.*

Au chapitre des mérites exceptionnels, M. Decroix signale comme méritant les distinctions de la Société : M. l'abbé Vialatte, qui défend aux jeunes gens de son patronage de fumer avant l'âge de 17 ans; un grand nombre de rédacteurs de journaux qui se sont signalés par leurs publications antitabaciques; des adjudants, maréchaux des logis, brigadiers de la garde républicaine signalés comme non-fumeurs par M. le colonel Prévot; enfin des diplômes d'honneur hors concours seront envoyés à ces ennemis du tabac qui s'appellent Ménélik et M. le général Boussenard.

La lecture du rapport de M. Decroix est saluée par d'unanimes applaudissements.

Le tabac dans la marine. — M. le docteur Georges Petit donne lecture d'une communication de M. le docteur Vincent, médecin en chef de la marine. Celui-ci a fait une enquête sur les matelots de nos équipages faisant usage du tabac, enquête qui se résume ainsi : matelots adonnés à la chique, 8 à 10 p. 100; au tabac à fumer, 50 p. 100; matelots n'usant jamais de tabac, 40 p. 100. M. le docteur Vincent constate, en outre, que la cigarette a remplacé la pipe légendaire des matelots d'autrefois.

DÉCISION DU CONGRÈS.

M. Blanpain, secrétaire, donne lecture des vœux suivants :

« Considérant que les progrès de toute nature ont rendu, depuis quelques années, indispensable la création de mots nouveaux, répondant à des idées ou objets nouveaux, tels que : *téléphone*, *hypnose*, *microbiologie*, *alcaloïdothérapie*, etc.;

« Considérant que, en ce qui les concerne, les Sociétés antitabaciques ont déjà fait admettre dans le dictionnaire les mots de : tabacial, tabacine (nicotine), tabacique, tabacologie, tabacomane, tabacophobe,

« Le Congrès émet le vœu que, pour faciliter l'expression des idées aux écrivains ou orateurs antitabaciques, il soit donné droit de cité dans le dictionnaire aux mots suivants : *fumage* (pour exprimer l'action de fumer), *tabacophile* (ami passionné du tabac), *tabacophobe* (ennemi du tabac), *tabagisme* (opposé à alcoolisme), *tabacomanie* (variante de tabacomane déjà admis), *tabagie* (endroit où l'on fume);

« Le Congrès estime que la racine *nicot* doit être exclue et remplacée par la racine *nicotine;* ainsi, il rejette *nicomanie* et admet *nicotinomanie;* non *nicotisme*, mais *nicotinisme.* » (Décision votée par le Congrès, à l'unanimité, moins une voix.)



VOEUX ÉMIS PAR LE CONGRÈS.

1° «Le Congrès émet le vœu que, dans les cours de morale faits aux élèves des écoles communales, l'enseignement antitabacique soit rendu obligatoire, parallèlement à l'enseignement antialcoolique.» (Vœu voté à l'unanimité).

2° «Le Congrès émet le vœu qu'il soit interdit aux débitants de vendre du tabac aux adolescents avant l'âge de 16 ans.» (Vœu adopté à l'unanimité.)

3° «Le Congrès émet le vœu que les règlements qui interdisent de fumer en chemin de fer, excepté dans les compartiments portant l'inscription *fumeurs*, dans les salles des hôpitaux, bureaux de poste, chambrées de casernes, corps de garde et sur les sièges de cocher qui conduisent des voyageurs, soient rigoureusement observés.» (Vœu adopté à l'unanimité.)

4° «Le Congrès émet le vœu: 1° que les bons de tabac régimentaires soient distribués aux seuls soldats fumeurs; 2° que les sociétés de secours aux blessés suppriment les dons en tabac aux victimes de la guerre.» (Vœu adopté à l'unanimité.)

CLÔTURE DU CONGRÈS.

M. Decroix annonce la fin des travaux du Congrès; il remercie les Congressistes en général et les Dames en particulier de leur assiduité aux séances. Les représentants de la presse reçoivent leur part de félicitations. M. Decroix les remercie, autant pour leurs bons comptes rendus que pour le profit qu'ils ont su retirer de ces trois grandes journées de débats. M. Decroix se félicite et félicite ses collaborateurs des résultats obtenus et dont le plus élémentaire peut être constaté, à chaque pas, dans l'enceinte de l'Exposition, par des placards portant ces simples mots : «Défense de fumer.» M. Decroix exprime l'espoir, en terminant, de voir, grâce à la propagande de la Société, enrayés les progrès des dégénérescences physiques et morales.

Imprimerie nationale. — 6204-97-1900.



